

du Gard

les francas

L'éducation en mouvement !

Rapport financier 2021

Rapport présenté à l'Assemblée générale
de l'Association Départementale des Francas du Gard
à Poulx le 30 juin 2022

RAPPORT FINANCIER

PRESENTE PAR

Alice BROSSETTE, trésorière

LE COMPTE DE RESULTAT

En 2021, le compte de résultat présente un résultat de l'exercice de 159 808 € (soit 3.99 % de nos charges), pour un total de produits de 4 163 676 € et un total de charges de 4 003 868 €.

Notre résultat d'exercice, après 3 exercices déficitaires de 2017 à 2019, est redevenu excédentaire en 2020, dans un contexte de crise sanitaire. Il s'agissait alors de

confirmer que ce résultat était lié à un redressement structurel et non conjoncturel. Le résultat 2021 vient confirmer ce redressement structurel et vient confirmer la tendance à l'amélioration que nous avons pu noter dès 2019.

Notre résultat d'exploitation (différence entre produits et charges d'exploitation) est excédentaire de 121 906 € (3.07 % de nos charges d'exploitation) contre un résultat d'exploitation excédentaire de 187 236 € en 2020. Ce résultat d'exploitation diminue de 65 330 € soit -34.89 %.

En cette année 2021, qui a été marquée par une reprise de l'activité dans un contexte sanitaire lié à l'épidémie de la COVID-19, nos produits augmentent de 816 949 € soit 24.41 % et nos charges augmentent de 785 676 €. Le pourcentage d'augmentation de nos charges et de nos produits est identique. Ce mécanisme de

hausse des charges absolument proportionnel à la hausse des produits d'exploitation vient alors confirmer un excédent d'exploitation représentant 3.07 % de nos charges d'exploitation en 2021 alors qu'il représentait 5.95 % de nos charges en 2020.

Les charges de salaires et charges sociales, ajoutées aux impôts et taxes, représentent 61.37 % de nos charges d'exploitation. Elles augmentent de 23.56 % par rapport à 2020. Cette augmentation, après trois années de baisse de la masse salariale, est la résultante de la reprise d'activité à la suite de la période de crise sanitaire. L'année 2021 a en effet été beaucoup moins impactée par la crise et par les mesures d'activité partielle afférentes. En effet, à l'exception des séjours hiver 2021 et des vacances de printemps 2021, l'activité a repris son fonctionnement normal.

Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation s'élèvent à 4 096 909 € en 2021 contre 3 333 263 € en 2020 soit une augmentation de 763 647 € ou 22.71 %.

Le chapitre 'Prestations de services' affiche une hausse de 343 451 € (32.01 %) pour atteindre 1 416 317 € en 2021 contre 1 072 866 € en 2020. Elles diminuent sur les lignes suivantes :

- > - 5 053€ (- 42.88 %) d'« autres remboursements »
- > - 15 545 € de remboursement internes

A l'inverse, les lignes suivantes affichent une augmentation :

- > + 20 000 € d'autres prestations de service
- > + 14 894 € de mise à disposition de salariés
- > + 19 690 € de remboursements Uniformation

- > + 26 175 € d'autres produits d'activités annexes

Les prestations de services de la Caf et les prestations dans le cadre du plan mercredi augmentent respectivement de 44 816 € (13.27 %) et de 12 249 € (28.87 %), compte tenu du développement de l'activité de l'association et de la réévaluation de ces prestations. Les aides aux temps libre de la Caf représentent 8 824 € et les bonus territoires CTG, perçus pour la première année en 2021 sur certains territoires (La Calmette, Beauvoisin, Pouzilhac et Comps) représentent 29 097 €. La prestation de service de la MSA augmente de 31.74 % pour atteindre 2 581 €.

Les interventions assurées par Radio Sommières ont évolué en 2021 de 67.30 % pour atteindre 10 289 €.

Le chapitre 'Subventions d'exploitation' est de 2 515 727 € en 2021 contre 2 192 807 € en 2020 et augmente de 322 920 € soit 14.73 %.

Nous allons observer dans ce chapitre, distinctement, les subventions des communes ou EPCI et les subventions sur projets des différents partenaires de l'association.

Concernant les subventions des communes, elles augmentent de 51 064 € (+1.77 %) pour atteindre 1 693 138 €. Ces subventions augmentent compte tenu du fait que l'association avait fait le choix en 2020 d'adapter le montant des conventions nous liant aux collectivités partenaires à la réalité de l'activité et notamment à la prise en compte de l'activités partielle et de ses conséquences financières (reversement ou non-appel des soldes)

La crise sanitaire a également conduit les partenaires financeurs à solliciter l'association départementale dans le cadre du projet « maintenir la continuité éducative en luttant contre la fracture numérique » visant à équiper les familles en situation de fracture numérique de tablettes et de connexions Internet en 2020.

Ce projet explique la variation des subventions de certains partenaires.

Aussi :

- > La subvention de la DRJSCS a diminué de 38.35 % pour atteindre 106 900 €. Cette diminution s'explique par les fonds exceptionnels versés en 2020 pour permettre l'acquisition de supports informatiques prêtés aux familles
- > La subvention de la Caf du Gard augmente de 177.52 % pour atteindre 395 470 € compte tenu des subventions versées pour le développement du projet par l'acquisition d'outils informatiques auprès des écoliers en début d'année 2021 puis auprès des collégiens en fin d'année 2021

La subvention de la DRAC a augmenté de 2 000 €, soit 40 %, pour atteindre 7 000 €. Cette augmentation est liée à un soutien des services déconcentrés en Région sur le festival 1-2-3 Soleil et sur l'opération « C'est Mon Patrimoine » au Fort Saint-André et au Fond de Soutien à l'Expression Radiophonique pour Radio Sommières qui est en augmentation de 2 022 € en 2021.

La subvention du Conseil Régional a augmenté quant à elle de 1 952 € soit 52.57 %, pour atteindre 5 665 €.

La Caisse d'allocations familiales contribue au financement du secrétariat et de l'animation du comité de pilotage des CLAS, et soutient, outre le projet mentionné ci-dessus, par des subventions liées à l'appel à projet « fonds publics et territoires » : pour la mise en place de l'action « la place des parents dans les centres de loisirs », la généralisation de la démarche écocentre de loisirs et la réflexion sur l'action éducative en direction des adolescents, pour la mise en place d'une action de rénovation de l'action éducative en direction des adolescents

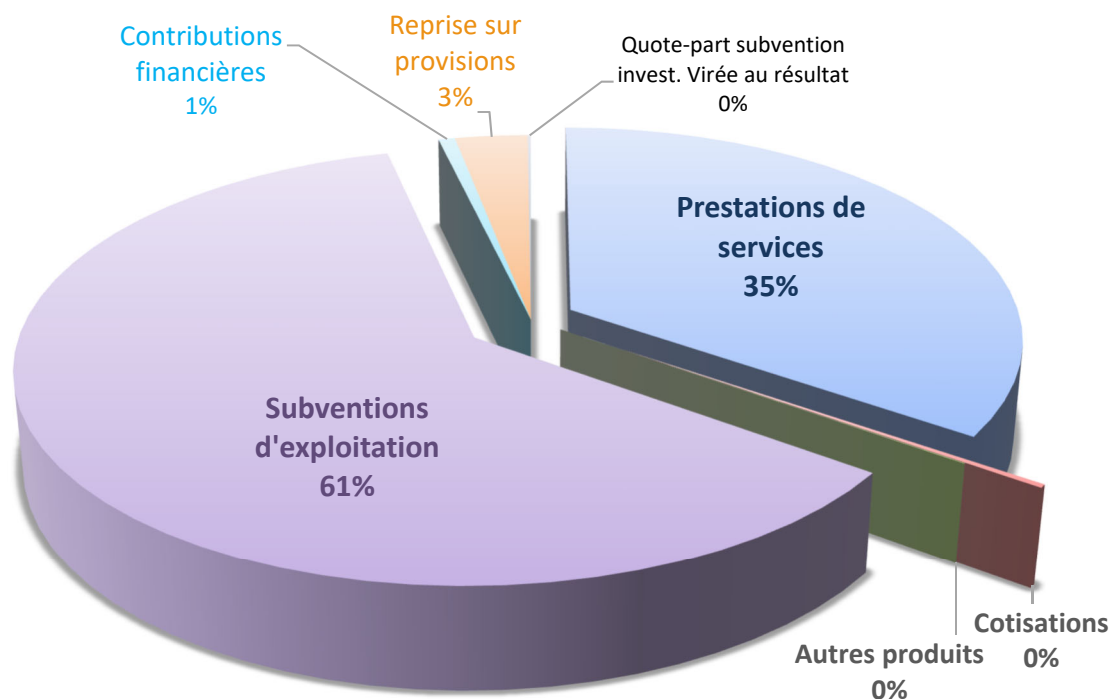
La subvention annuelle du Département du Gard est de 99 250 € dont 37 000 € au titre de l'aide à la structure (+5.71%) et 56 000 € (+8 500 €) au titre du financement des actions de l'association départementale dont 15 000 € pour le secrétariat et l'animation du comité de pilotage du CLAS.

On notera le maintien en 2021 de la subvention de fonctionnement qui constitue pour l'association une reconnaissance du travail effectué en faveur des politiques enfance et jeunesse sur l'ensemble du territoire départemental. 6 250 € sont également attribués au titre d'un poste FONJEP.

Le chapitre '**Contributions financières**' évolue de 8 500 € et est constitué des aides apportées par l'Union Régionale des Francas d'Occitanie au titre du développement du projet des Francas dans le département (10 000 €), au titre de la mission de relais formation (9 000€). Ce chapitre compte également 8 500 € au titre de la convention liant l'association départementale et la fédération nationale des Francas dans le cadre de l'animation de Radios Francas.

Les '**Reprises sur provisions**' représentent 120 922 € et correspondent notamment à une reprise sur provision pour dépréciation de créances. La mise en place du paiement en ligne des participations familles et des paiements à l'inscription ont permis cette reprise.

Nos produits proviennent essentiellement des collectivités territoriales conventionnées. Le pourcentage de ces produits représente 40.82 % du montant total des produits contre 49.26 % en 2020. Cette part, même si elle reste importante, a tendance à diminuer depuis 2017 venant faire la démonstration de la diversification des ressources au sein de l'association départementale.



Les charges d'exploitation

Les charges s'élèvent à 3 975 004 € en 2021 contre 3 146 027 en 2020 soit une augmentation des charges de 828 977 € ou 26.35 %.

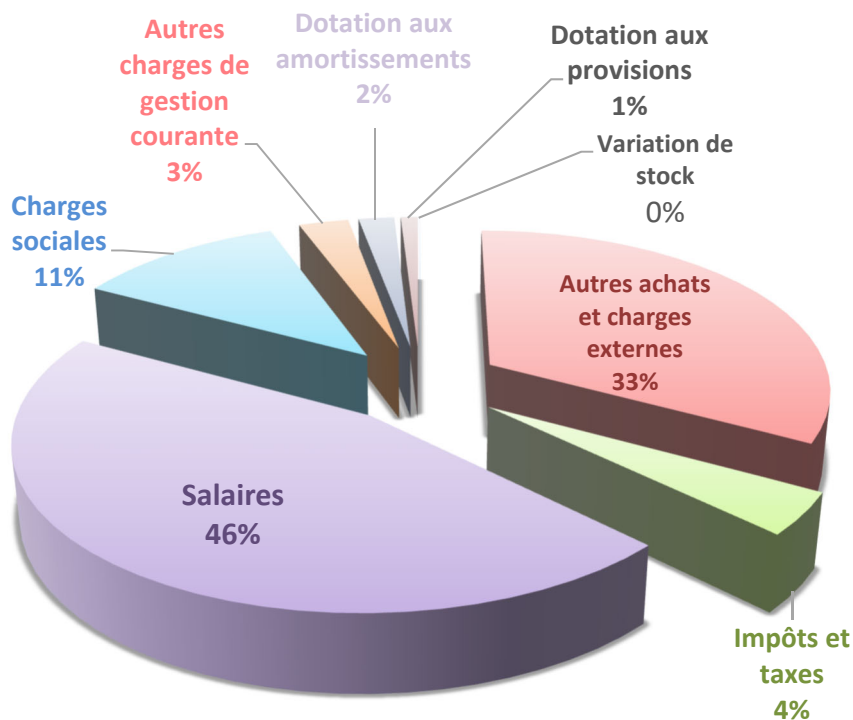
Les 'Autres achats et charges externes' sont en augmentation de 268 887 € soit 25.82 %.

Parmi les lignes qui ont diminué, nous pouvons noter :

- > Les défraiements d'intervenants (- 2 367 € soit 70.36 %)
- > Les fournitures d'entretien et petit équipement (- 68 833 € soit 38.02 %)
- > Les fournitures pédagogiques non stockées (- 1237 € soit 4.88 %)
- > La maintenance informatique (- 8 949 € soit 12.59 %)
- > Les frais de formation BAFA et BAFD (- 9 067 € soit 34.34 %)
- > La documentation générale et pédagogique (- 1 074 € soit 24.77 %)
- > Les droits d'entrées (- 6 713 € soit 88.03 %)
- > Le personnel intérimaire (- 3 915 € soit 65.94 %)
- > Annonces et insertions (- 1290 € soit 47.43 %)
- > Les catalogues, affiches, impressions (- 8134 € soit 43.36 %)

A l'inverse, les lignes suivantes augmentent

- > Le matériel informatique (+ 140 657 €)
- > Les repas et denrées alimentaires (+ 129 273 € soit 39.89 %)
- > Les fournitures administratives (+ 3419 € soit 53.82 %)
- > Le carburant (+ 1903 € soit 34.85 %)
- > La location de matériel (+ 4247 € soit 388.77 %) compte tenu de l'organisation en 2021, contrairement à 2020, du festival 1-2-3 Soleil
- > La location de véhicules pour activités (+ 3968 € soit 51.77 %)
- > L'entretien et la réparation des locaux (+ 2349 € soit 31.70 %)
- > L'entretien et la réparation de véhicules (+ 5 740 € soit 143.49 %), compte tenu du vieillissement du parc de minibus ou du véhicule de Radio Sommières,
- > L'entretien du photocopieur (+ 1 259 € soit 108.36 %)



- > Les assurances pour autres risques (+ 735.20 € soit 31.20 %)
- > Les autres frais de formation (+ 20 617 € soit 302.80 %)
- > Les achats de prestations pour activités (+ 21 627 € soit 41.16 %)
- > Le personnel intermittent GUSO (+1 485 € soit 92.29 %) embauché dans le cadre du festival 1-2-3 Soleil.
- > Les transports de participations (+ 5 929 € soit 30.50 %)
- > Les voyages et déplacements (+ 6 010 € soit 31.40 %)
- > Les frais de mission (+ 665 € soit 23.84 %)
- > Les frais de réception (+ 664 € soit 12.59 %)
- > Les télécommunications (+ 62 099 € soit 232.05 %). Ces dépenses sont liées à l'abonnement à 300 clés 4 G dans le cadre du projet « maintenir la continuité éducative en luttant contre la fracture numérique)
- > Les services bancaires (+ 4025 € soit 38.01 %) compte tenu des frais appliqués aux paiements en ligne par les familles, par cartes bancaires. Il est noté qu'il n'y a plus d'intérêts débiteurs sur les comptes en 2021.

L'augmentation de l'ensemble des lignes, sans explications particulières ci-dessus, est liée à la reprise d'activités à la suite de la période de crise sanitaire que nous avons traversé en 2020.

Les 'salaires' et 'charges sociales', représentent 2 272 366 € en 2021 contre 1 740 351 € en 2020 soit une augmentation de 532 015 € ou 30.57 %.

Cette augmentation est liée à la reprise d'activité en 2021.

L'activité partielle a conduit à une diminution des salaires et charges en 2020 qui ne s'est pas prolongé compte tenu de la reprise d'activité.

Les 'Frais de personnels' (salaires et charges sociales) représentent 56.75 % du montant total de nos charges.

Les 'Dotations aux amortissements' passent de 71 654 € en 2020 à 78 181 € en 2021 : elles sont donc en augmentation de 6 527 €, soit 9.11 %. Ces dotations recouvrent notamment l'amortissement des locaux dédiés au siège social de l'association départementale et à son aménagement, en passant par le mobilier, les frais d'agence et les frais de notaire. Ces dotations concernent également des logiciels de gestion de centres de loisirs sur les territoires en convention, l'amortissement de notre parc véhicule, le renouvellement de notre parc informatique, l'amortissement de matériel pédagogique et du matériel de studio à Radio Sommières.

Les '**Dotations aux provisions**' diminuent de 78 556 €, soit 117.04 % pour atteindre, en 2021, 37 507 €. Elles constituent des provisions pour créances douteuses issues des participations familles des territoires et d'un ancien territoire conventionné jusqu'au 31 décembre 2021.

Les '**Autres charges**' augmentent de 58 795 €, soit 117.04 %, pour atteindre 109 030 €. Cette augmentation s'explique notamment par l'augmentation de la contribution fédérale qui s'élevait à 32 783 € en 2021 contre 31 827 € en 2020. Elle s'explique également par les pertes sur créances irrécouvrables des familles dans le cadre de nos activités, qui s'élèvent à 56 466 €. Les frais de SACEM augmentent quant à eux de 7.03 % pour atteindre 7 468 €.

Les produits et charges financiers

Les '**Produits financiers**' sont en diminution. Ils sont de 92 € en 2021 contre 587 € en 2020. Ces produits correspondent aux intérêts de nos placements.

Les '**Charges financières**' diminuent quant à elles. Elles sont de 6 386 € en 2021 contre 13 964 € en 2020. Elles correspondent aux intérêts des prêts relatifs à l'acquisition de notre siège social, de son mobilier et de son aménagement ainsi que les prêts sur véhicules.

Il est à noter les comptes 2021 ne comptent aucun intérêt bancaire sur découverts et aucun frais Dailly. Cela est à mettre en perspective avec l'amélioration de la trésorerie de l'association.

En effet, depuis avril 2020, par un meilleur suivi de notre trésorerie, par une action sur la diminution des dettes fournisseurs et des dettes clients, par un meilleur suivi des participations des familles et de leurs impayés, par l'effet d'un Prêt Garanti par l'Etat, notre situation de trésorerie s'est largement améliorée.

A RETENIR

Après trois résultats d'exploitation déficitaires en 2017, 2018 et 2019, puis un résultat d'exploitation 2020 excédentaire de 187 236 €, le résultat d'exploitation 2021, avec un retour à une activité quasi normalisée, demeure excédentaire de 121 906 €. Les produits d'exploitation ont augmenté de 22.91 % tandis que les charges ont augmenté de 26.35 %. On note donc que les résultats déficitaires étaient bien des résultats contextuels (fin des TAP, plan de sauvegarde de l'emploi...) et que le résultat excédentaire de 2020, confirmé par le résultat 2021, notait une amélioration structurelle de la situation financière de l'association.

Celle-ci pourra encore s'améliorer par un meilleur respect des délais de paiement de la part des collectivités et de nos partenaires.

Notre résultat financier demeure donc déficitaire. Ce déficit se réduit pour passer de - 13 377 € en 2020 à - 6 294 € en 2021.

Les produits et charges exceptionnels

Les '**Produits exceptionnels sur opérations de gestion**' sont de 66 674 € en 2021 contre 12 877 € en 2020, soit une hausse de 417.77 %

Ils correspondent à :

- > des participations familles perçues en 2021 et antérieures à 2018
- > des régularisations en notre faveur de la part de la MSA et de la Caf pour la prestation de service ordinaire et pour les plans mercredi 2020
- > l'attribution du prix de l'innovation perçu de la caf du Gard pour le projet de jeunes conduit en 2020 par les jeunes de la Sphère Ados sur la Communauté de Communes du Pays de Sommières

- > la régularisation de factures et la régularisation de chèques non encaissés

Les '**Produits exceptionnels sur opérations en capital**' sont de 5163 € en 2021 et correspondent à des quote-part de subventions d'investissement virées au compte de résultat.

Les '**Charges exceptionnelles**' sont quant à elles en diminution de 35 254 € pour atteindre 22 478 € en 2021 contre 58 201 € en 2020.

Elles correspondent à des régularisations de subventions, à des régularisations de conventions ou à une régularisation Uniformation.

A RETENIR

Le résultat d'exploitation de 121 906 € est donc réduit du déficit financier de 6 294 €, de l'impôt sur les produits financiers de 62 € et augmenté du résultat exceptionnel de 441 196 €, pour un résultat de l'exercice excédentaire de 159 808 € en 2021.

LE BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

'L'Actif immobilisé' diminue de 45 344 € en 2021 (- 8.01 %).

Cette diminution s'explique par :

- > l'amortissement des 'constructions et agencements' pour 18 936 €
- > l'amortissement des 'matériels d'activité' pour 18 227 €
- > l'amortissement des 'immobilisations incorporelles' pour 5 538 €

Le poste 'Autres prêts et titres immobilisés', diminue de 2643 €. Il correspond aux prêts, au prêt à long terme du 1% Logement et aux placements nantis dans le cadre des prêts auprès de notre établissement bancaire.

'L'Actif circulant' est en augmentation de 409 509 € par rapport à 2020, soit 45.93 %.

Le compte 'créances client et usagers' s'élève à 388 002 €. Il est en augmentation de 7399 €.

Le poste 'autres créance' augmente de 130 188 € pour atteindre 440 531 €. Il représente des financements qui proviennent essentiellement de l'État, de subventions de la Caf et sont de ce fait assurés. Il compte également des

indemnités journalières de la sécurité sociale à recevoir, des prestations services de la Caf et de la MSA, des remboursements Uniformation, des remboursements ASP.

Nos 'Disponibilités' augmentent de 274 289 €, pour atteindre 444 852 €.

Cette augmentation est la démonstration de l'amélioration de la situation de la trésorerie de l'association départementale.

Nos 'Charges constatées d'avance' diminuent de 1 701 €.

Au Passif, l'affectation du résultat de l'exercice ferait augmenter nos 'Fonds propres'.

Les fonds propres s'élèveront, si l'Assemblée Générale approuve les comptes et l'affectation du résultat à 395 780 € (affectation du résultat de 159 808 € et des subventions d'équipement pour 32 486 €)

Nos 'fonds dédiés et provisions' diminuent de 21 573 €.

Nos 'Provisions pour charges' diminuent de 11 789 €, correspondant aux engagements de retraite du personnel. La provision pour départs à la retraite est de 245 056 €.

Nos 'Provisions pour risques' sont inexistantes en 2021.

Cela est la démonstration qu'il n'existe aucun contentieux à la date de clôture.

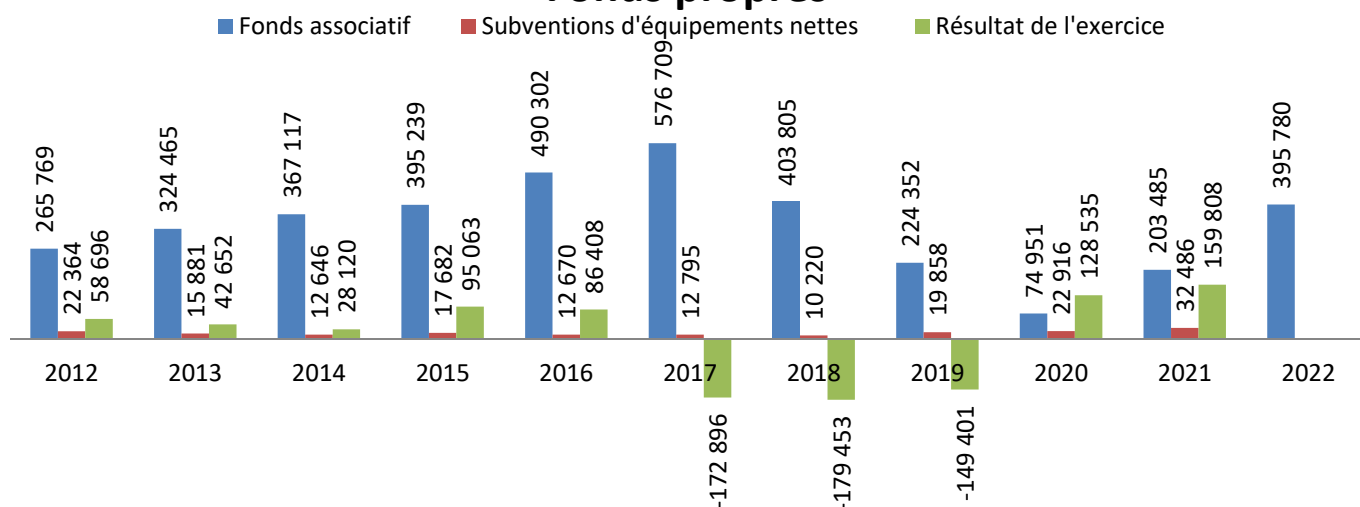
Nos 'fonds dédiés' sont nuls.

Au passif, 'la dette sociale et fiscale' s'élève à 352 957 € soit une hausse de 153 878 € ou 7.29 %. 'Les autres emprunts et dettes assimilés' diminuent de 80 138 €.

'La dette fournisseurs' augmente de 142 660 € (180.51 %) pour atteindre 221 693 €. Cette augmentation est liée à une facture du fournisseur informatique dans le cadre du projet « maintenir la continuité éducative en luttant contre la fracture numérique » de 100 000 € parvenues fin décembre et non réglée au 31 décembre 2021.

'Les produits constatés d'avance' diminuent de 12 097 € pour atteindre 241 583 € en 2021 contre 253 680 € en 2020. Ces produits sont liés au conventionnement ou partenariats en année scolaire.

Fonds propres

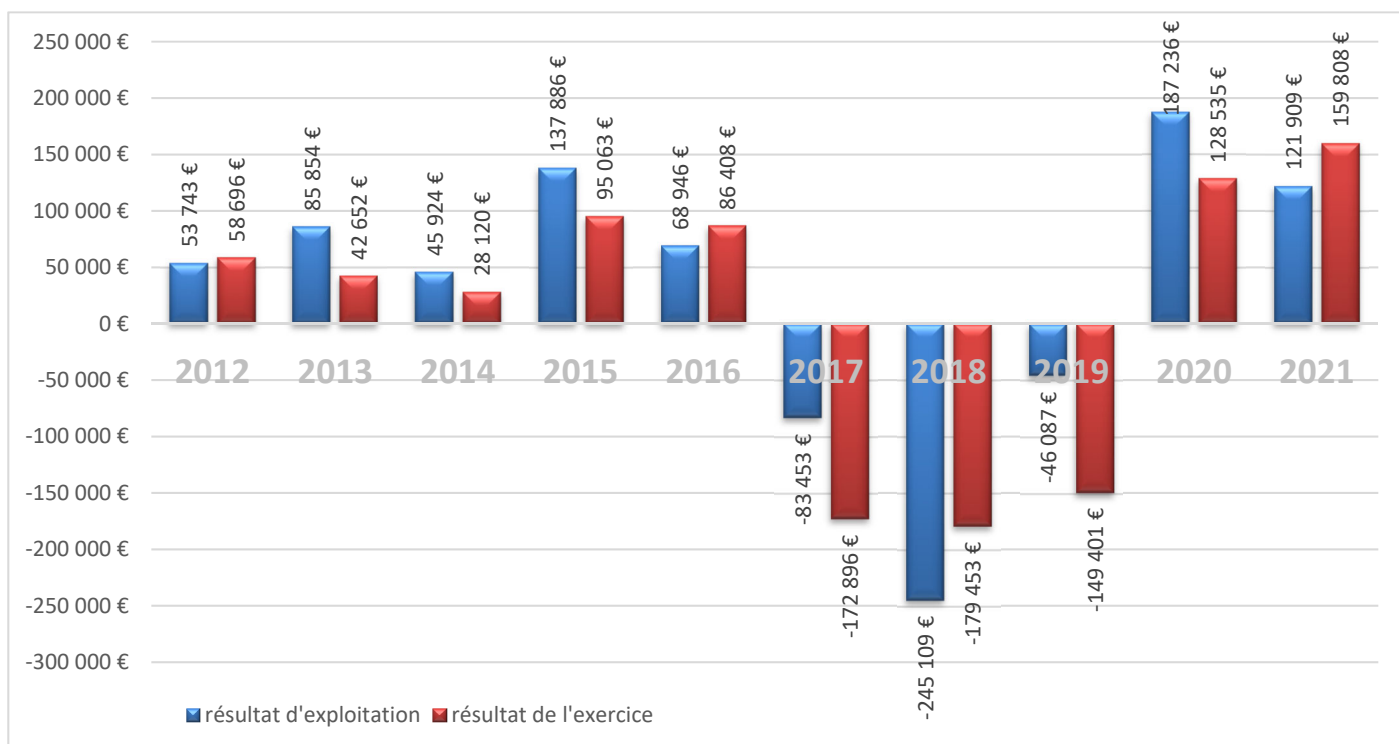


LE RESULTAT

Le résultat d'exploitation est excédentaire de 121 906 € en 2021 contre un résultat de 187 236 € en 2020. Il était déficitaire de 46 087 € en 2019, de 249 627 € en 2018 et de 83 453 € en 2017.

Le résultat de l'exercice 2021, de 159 808 €, contre 128 535 € en 2020, est donc lié à un excédent d'exploitation de 121 906 € duquel déduire un résultat financier déficitaire de 6 294 €, l'impôt sur les produits financiers de 62 € et auquel s'ajoute un résultat exceptionnel de 44 196 €.

Le résultat de l'exercice 2021 s'élève à 159 808 €.





du Gard

les francas

L'éducation en mouvement !

**ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE
DES FRANCAS DU GARD**

L'Altis - 165 rue Philippe Maupas - 30900 Nîmes

Tél. : 04 66 02 45 66 - Fax : 04 65 23 57 32

www.francas30.org

📍 Les Francas du Gard

📱 @lesfrancasdugard